



# FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE BASKET BALL

Commission de Programmation et d'Organisation des Compétitions

Règlement Sportif de la Coupe du Trône Dames

Saison Sportive 2023/2024



« CTD »

## Article .1

La FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE BASKET BALL organise selon le règlement sportif officiel en vigueur, une épreuve pour les équipes Séniors féminines dite « **COUPE DU TRONE DAMES (CTD)** ».

## Article .2

Cette épreuve est dotée d'une coupe et de récompenses individuelles.

## Article .3

Toutes les rencontres sont organisées par la Commission de Programmation et d'Organisation des Compétitions « CPOC ».

## Article .4

Chaque club ne peut engager qu'une équipe féminine formée de joueuses disputant habituellement les épreuves officielles dans lesquelles elles sont engagées.

## Article .5

L'épreuve est :

- 1- Obligatoire pour les équipes :
  - de la Division l'Excellence Dames (DEX-D)
- 2- Au choix pour les équipes :
  - de la première Division Nationale Dames (1DN-D)
  - de la deuxième Division Nationale Dames (2DN-D)



# FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE BASKET BALL

Commission de Programmation et d'Organisation des Compétitions

Règlement Sportif de la Coupe du Trône Dames

Saison Sportive 2023/2024



« CTD »

## Article .6

L'épreuve se déroulera par élimination directe jusqu'à la finale.

En plus des 4 équipes qui ont confirmés leur participation, 10 équipes de la division d'excellence entreront en compétition dès la 1<sup>ère</sup> Phase tandis que celle classée 1<sup>ère</sup> du championnat DEXD avant le lancement de cette coupe se verra qualifiée directement aux ¼ de finale.

## Article .7

***Lorsqu'une rencontre opposera deux équipes de divisions différentes, c'est le règlement de la division inférieure qui sera appliqué.***

## Article .8

L'équipe tirée en premier lors du tirage au sort sera nommée équipe recevante (équipe A)

Le déroulement des rencontres des équipes féminines sera établi comme suit :

### **1. 1<sup>ère</sup> PHASE :**

Suite à un tirage au sort, les 4 équipes qui ont confirmé leur participation en plus des 10 équipes de la division d'excellence disputeront une rencontre unique.



# FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE BASKET BALL

Commission de Programmation et d'Organisation des Compétitions

Règlement Sportif de la Coupe du Trône Dames

Saison Sportive 2023/2024



« CTD »

Club	المدينة	القسم	الفريق	عدد
<b>Équipes ayant confirmé la participation à la CTD</b>				
ASE	الصويرة	القسم الوطني الأول سيدات	جمعية الأمل الرياضي الصويري	1
OCY	اليوسفية	القسم الوطني الأول سيدات	نادي أولمبيك اليوسفية	2
IRT	طنجة	القسم الوطني الأول سيدات	جمعية الإتحاد الرياضي لطنجة	3
MCO	وجدة	القسم الوطني الثاني سيدات	جمعية النادي المولودية الوجدية	4
<b>Équipes DEXD</b>				
KACM	مراكش	القسم الوطني الممتاز سيدات	جمعية الكوكب الرياضي المراكشي	1
FUS	الرباط	القسم الوطني الممتاز سيدات	نادي الفتح الرياضي	2
MAT	تطوان	القسم الوطني الممتاز سيدات	مغرب اتلتيك تطوان	3
CODM	مكناس	القسم الوطني الممتاز سيدات	جمعية النادي الرياضي المكناسي	4
AS FAR	سلا	القسم الوطني الممتاز سيدات	الجمعية الرياضية للقوات المسلحة الملكية	5
ASG	الكاية	القسم الوطني الممتاز سيدات	الجمعية الرياضية الكاية	6
AUIB	إمزورن	القسم الوطني الممتاز سيدات	جمعية اتحاد امزورن	7
RCOZ	وادي زم	القسم الوطني الممتاز سيدات	جمعية نادي سريع وادي زم	8
WAC	البيضاء	القسم الوطني الممتاز سيدات	نادي الوداد الرياضي	9
IRAN	الناضور	القسم الوطني الممتاز سيدات	اتري الرفيف الرياضي الناظوري	10



# FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE BASKET BALL

Commission de Programmation et d'Organisation des Compétitions

Règlement Sportif de la Coupe du Trône Dames

Saison Sportive 2023/2024



« CTD »

PHASE -1-		
PH1	AUIB	FUS
PH2	KACM	ASG
PH3	MAT	WAC
PH4	AS FAR	ASE
PH5	RCOZ	IRAN
PH6	MCO	IRT
PH7	OCY	CODM

Les 7 équipes gagnantes seront donc qualifiées aux 1/4 de finale.

## 2. 1/4 de finale

Les 7 équipes qualifiées plus l'équipe classée 1<sup>ère</sup> au championnat se rencontreront entre elles en matchs aller/retour :

1/4 de Finale		
1/4 - A	G.PH7	MTB
1/4 - B	G.PH1	G.PH6
1/4 - C	G.PH2	G.PH5
1/4 - D	G.PH3	G.PH4

4 équipes seront qualifiées aux demi-finales.



# FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE BASKET BALL

Commission de Programmation et d'Organisation des Compétitions

Règlement Sportif de la Coupe du Trône Dames

Saison Sportive 2023/2024



« CTD »

### 3. 1/2 finales :

Les 4 équipes qualifiées se rencontreront entre elles en matchs aller/retour :

1/2 Finale		
1/2 - A	1/4 - A	1/4 - D
1/2 - B	1/4 - B	1/4 - C

Les 2 équipes gagnantes seront qualifiées à la grande finale.

### 4. La Finale :

Elle sera disputée en match unique dans une salle qui sera désignée par la FRMBB en tenant compte des équipes qualifiées.

Finale	1/2 - A	1/2 - B
--------	---------	---------

### Article .9

1. Les rencontres de la PHASE-1-, se disputeront en matchs uniques ;
2. Les 1/4 de finales et les 1/2 finales se disputeront en aller/retour.
3. La finale se disputera en une seule rencontre dans une salle qui sera désignée par la FRMBB en tenant compte des équipes qualifiées ;
4. Lors du tirage au sort, l'équipe choisie en premier reçoit le match aller ;



# FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE BASKET BALL

Commission de Programmation et d'Organisation des Compétitions

Règlement Sportif de la Coupe du Trône Dames

Saison Sportive 2023/2024



« CTD »

5. Pour les tours en Aller et Retour, les résultats nuls, sont admis pour les deux matchs (aller et/ou retour), si le point average à la fin du temps réglementaire se trouve identique pour les deux équipes, une ou plusieurs prolongations de CINQ minutes seront jouées jusqu'à la déclaration du vainqueur sur l'ensemble des DEUX rencontres ;
6. Les billets d'entrée donnant accès à la finale sont exclusivement édités par la FRMBB ;
7. Seuls les cartes de presse et les invitations de la FRMBB donnent droit à l'entrée gratuite.

## Article .10

Le Bureau Fédéral désigne un jury d'appel pour trancher sur tous les litiges, réserves et réclamations confirmés immédiatement par un rapport écrit et le versement d'un montant de 1000 dh.

La décision du jury d'appel doit être rendue avant la prochaine rencontre de l'équipe objet de la réserve/réclamation

**Cette décision sera définitive et irrévocable.**

## Article .11

Si un forfait a eu lieu au match aller, le match retour ne sera pas disputé et l'équipe gagnante sera donc qualifiée directement au prochain tour.



# FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE BASKET BALL

Commission de Programmation et d'Organisation des Compétitions

Règlement Sportif de la Coupe du Trône Dames

Saison Sportive 2023/2024



« CTD »

L'équipe déclarant forfait au cours des éliminatoires de cette coupe du trône sera éliminée et sanctionnée comme si elle déclarait forfait lors du championnat et ce conformément à la réglementation en vigueur.

## Article .12

Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le comité directeur de la fédération après avis de la CPOC.

Fait à Rabat le 20 Mars 2024

Le Président du CPOC

Kamal ABDOUH

